

Agenda 21, charte de développement durable et gestion du risque inondation

Nicolas Bauduceau
CEPRI

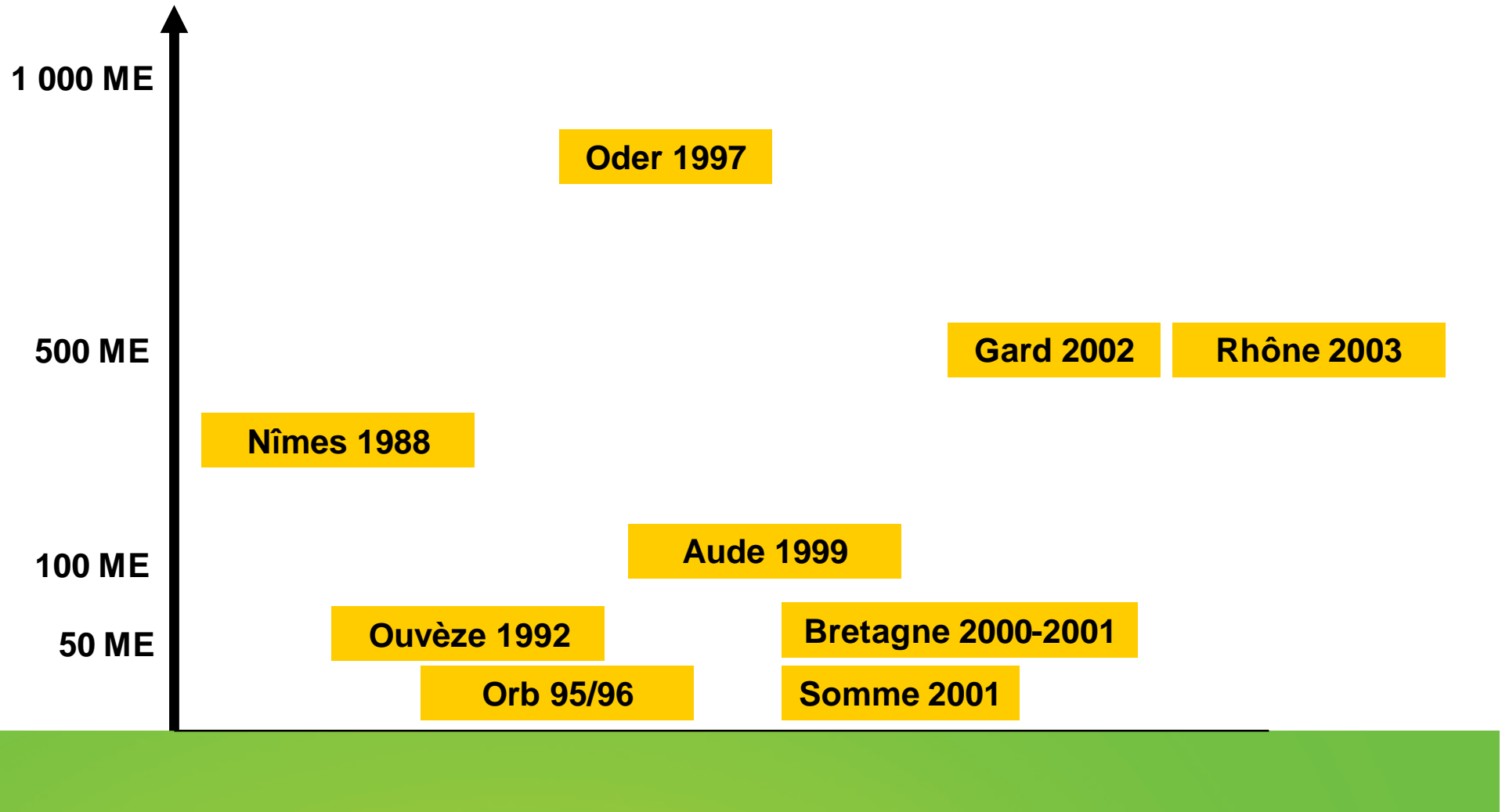


Aux origines de l'analyse : un double constat

- ~ **La prise en compte du risque d'inondation dans l'aménagement du territoire relève assurément du développement durable**
- ~ **La valeur ajoutée de la prise en compte du risque dans les démarches de développement durable est réelle**

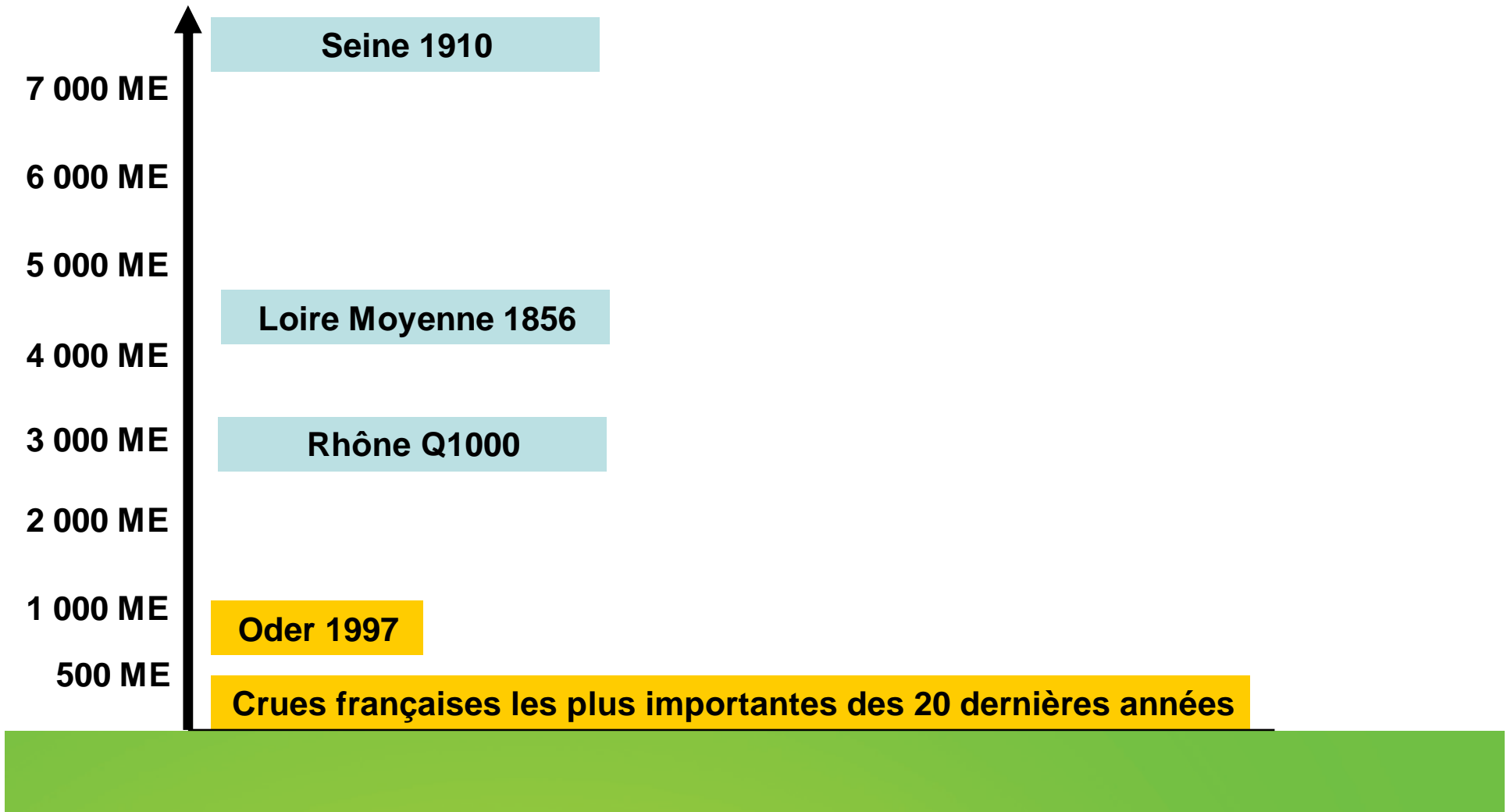


Le risque d'inondation : des impacts économiques considérables





Des crues potentielles à peine imaginables





Au-delà des dommages directs :
la déstabilisation des dynamiques de développement des territoires

~ **Une déstabilisation de longue durée**

- „ **Habitat : Temps de réhabilitation d'un bâtiment soumis à 1,5 m d'eau pendant 1 semaine : 9 mois**
- „ **Entreprises, viviers d'emplois**
- „ **Entreprises de BTP**
- „ **Centres sociaux**

~ **Une déstabilisation au-delà de la zone inondable**

Comment peut-on s'imaginer faire du développement durable sans prendre en compte le risque d'inondation ?



- ~ **L'intérêt potentiel de la prise en compte du risque dans les démarches de développement durable**
 - „ **Une façon positive de parler et de communiquer autour du risque d'inondation**
 - „ **Un espace de création, d'innovation**
 - „ **Une démarche assurant une forte participation du public**

**Des démarches prometteuses
pour la gestion du risque**



Objectifs de l'analyse

~ Une cible :

- „ les démarches de DD non réglementaires portées par des collectivités

~ Un questionnement :

- „ Les démarches qui se réclament du développement durable intègrent-elles la prévention du risque d'inondation ?
- „ Quelle est l'origine de cette prise en compte ?
- „ Quelle est la nature de cette prise en compte ?

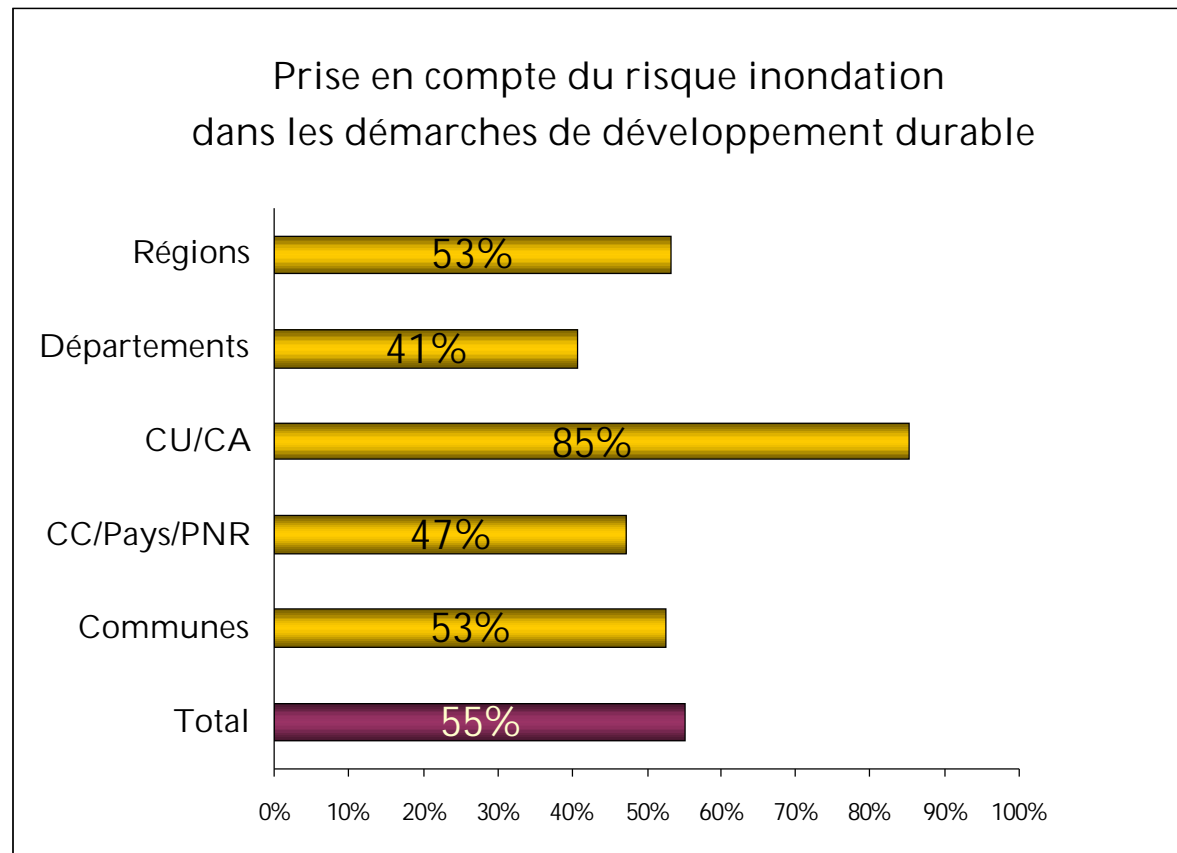


La méthode

- „ **Analyse des documents support de 300 démarches en cours (4D, comité 21, appel à projet et appel à reconnaissance, charte de PNR)**
- „ **4 études de cas**
- „ **Analyse des textes de référence : SNDD, SEDD, cadre de référence**



La moitié des démarches portées par des collectivités soumises aux inondations intègre la gestion du risque





Les causes probables

~ **Un affichage peu clair dans les grandes priorités des textes fondateurs du développement durable ...**

„ Ex : Cadre de référence national : 5 finalités

Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère

Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources naturelles

Viser l'épanouissement de tous les êtres humains

Avoir une cohésion sociale et une solidarité entre territoires et entre générations

Adopter une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

~ **... même si dans le détail, la prise en compte du risque est mentionnée**

„ Ex : Cadre de référence national : 16 domaines d'action

„ 1 domaine : « Sécurité : risque naturel et technologique »

„ 3 orientations :

Rendre les territoires moins vulnérables face aux risques naturels et industriels en maîtrisant l'aménagement et l'urbanisme

Informier et impliquer les acteurs pour leur garantir une plus grande autonomie et responsabilité face aux risques

Développer la prévention et l'alerte, gérer les crises et réparer les dommages de manière solidaire

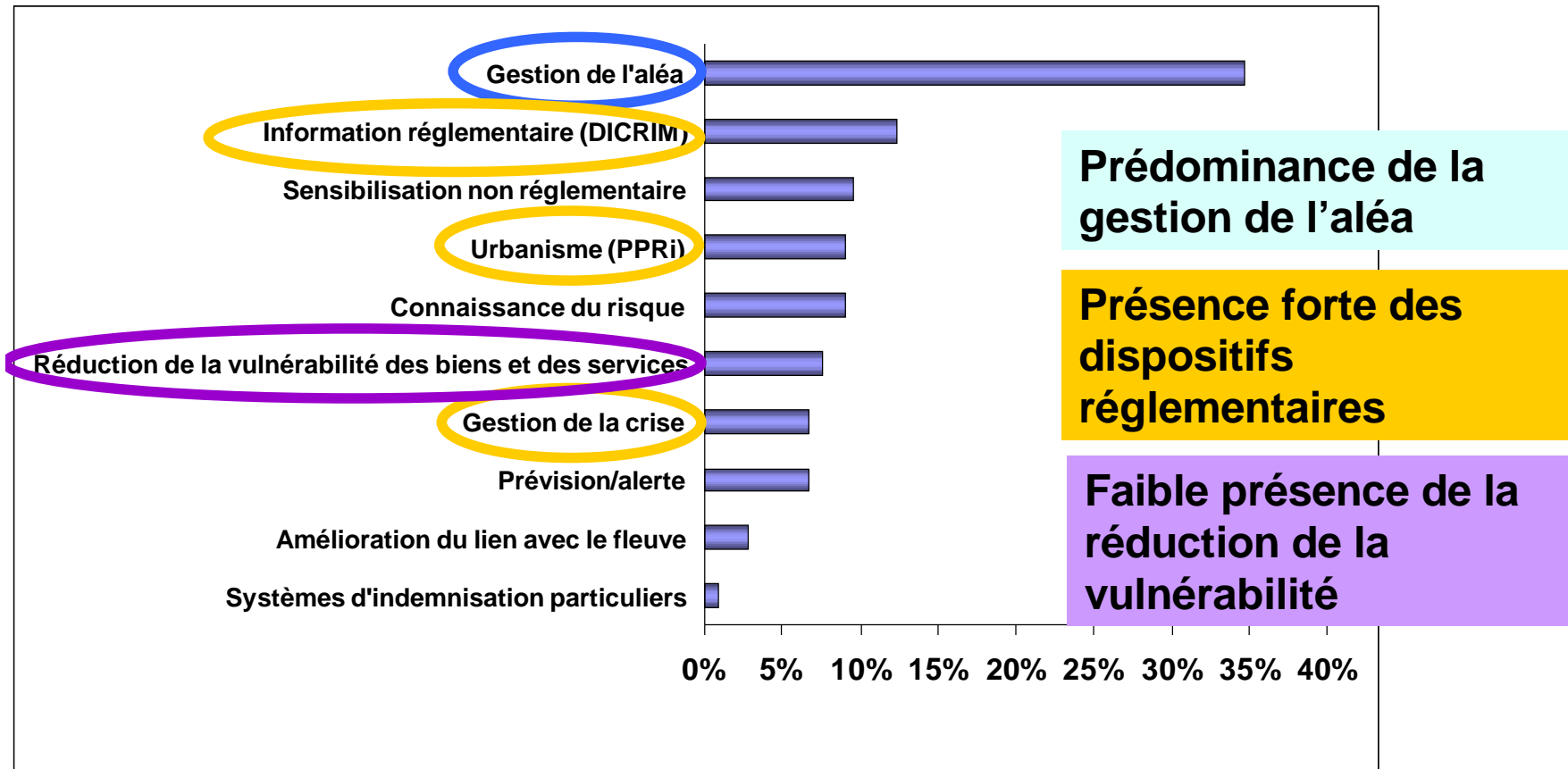


Les causes avérées

- ~ **Le degré de sensibilisation des élus et de la population lié à :**
 - „ **L'expérience vécue de l'aléa**
 - „ **L'existence d'une expertise locale forte**



La prévention du risque dans les démarches de DD





La prévention du risque dans les démarches de DD

~ On inscrit dans les agendas 21 :

- „ « ce qu'on sait déjà faire »
- „ « ce qu'on est obligé de faire »

**Mais on ne répond pas ou peu à la question :
« comment adapter les biens, les activités et
les services existants pour qu'ils subissent
le moins d'atteintes possibles ? »**

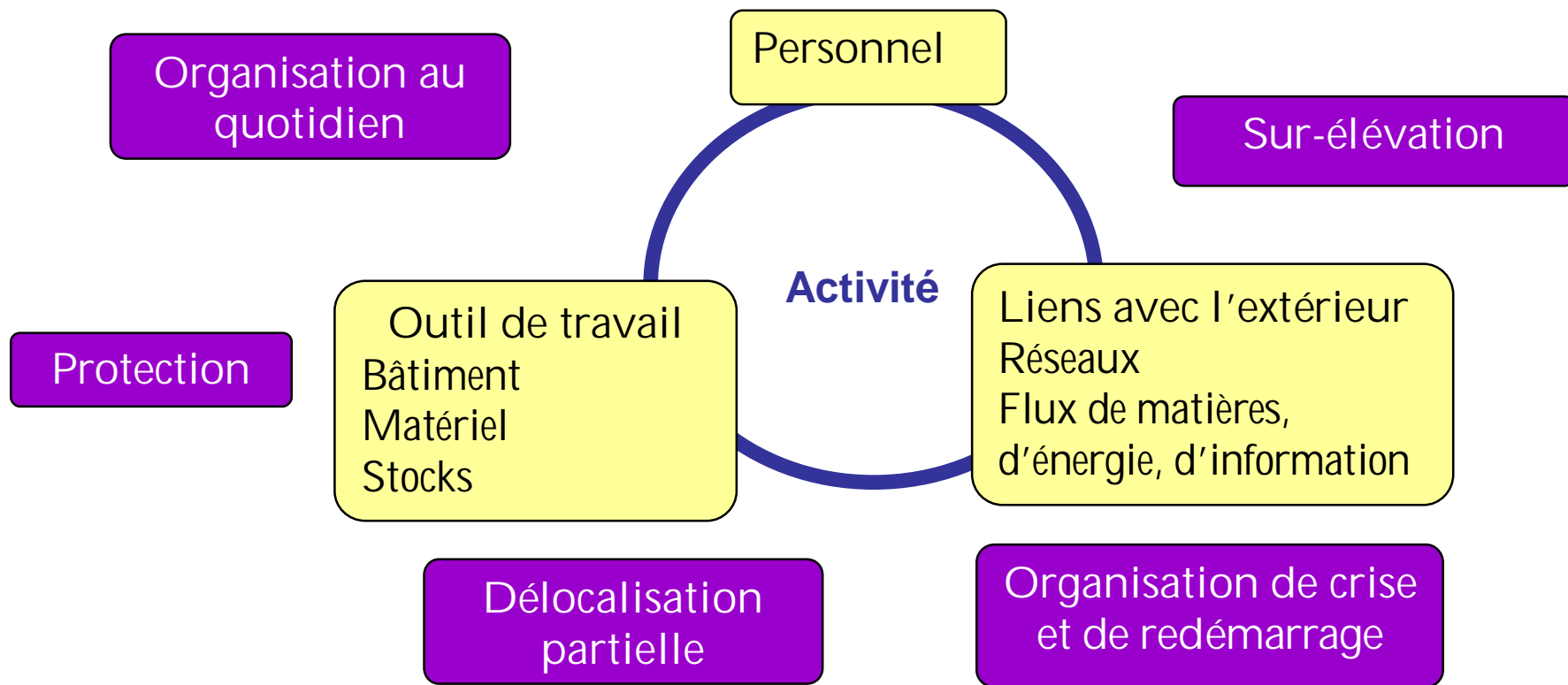


Pourquoi une telle approche de la prévention du risque ?

- ~ **Difficulté à envisager la gestion du risque comme une problématique d'adaptation et d'aménagement du territoire**
- ~ **On ne sait pas comment s'y prendre**



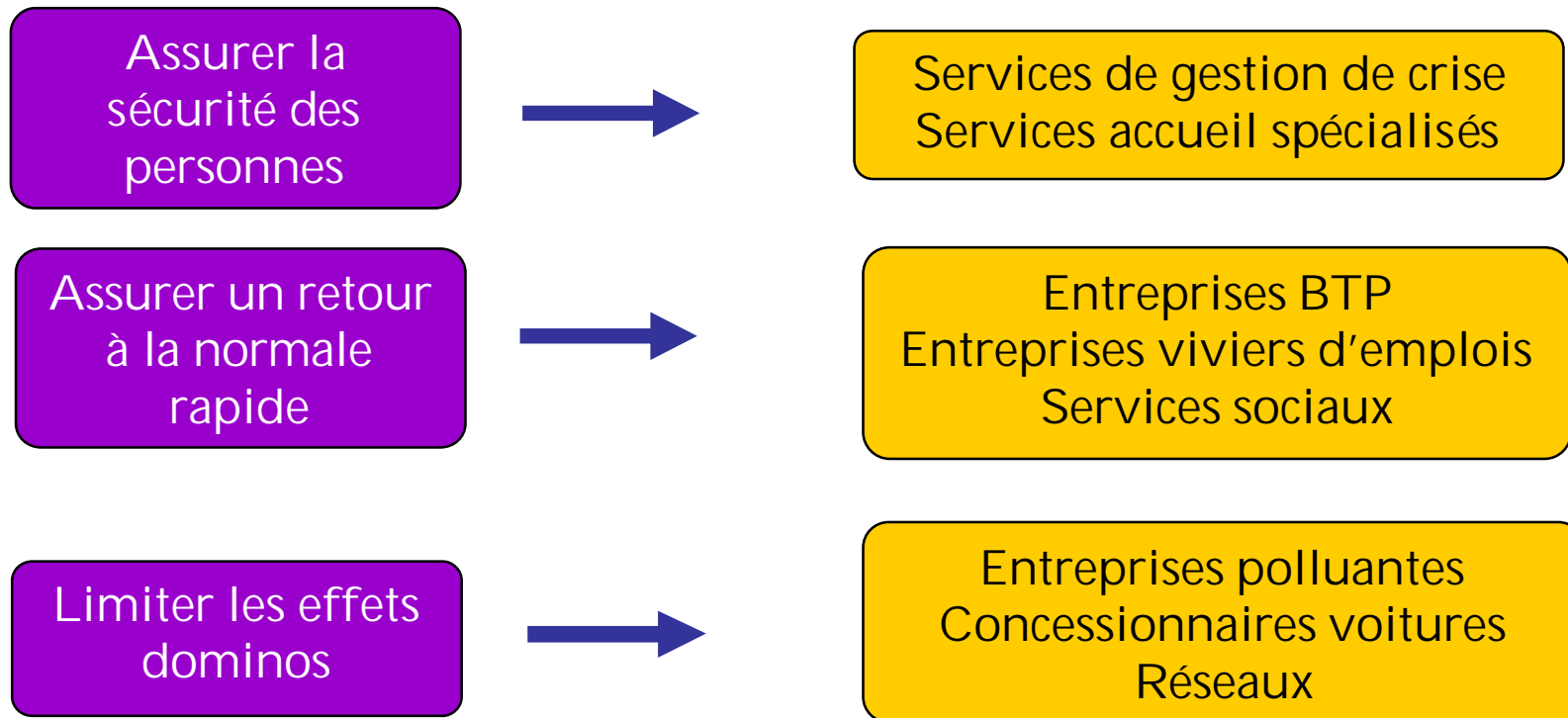
Diagnostiquer et réduire la vulnérabilité de chaque activité



Pour assurer un retour à la normale le plus rapide possible de l'activité



Orienter l'implantation des activités sur le territoire



Selon les priorités définies par la collectivité



Intégrer la prévention du risque dans la dynamique de développement :
une voie ambitieuse

~ **Un défi nouveau pour les MO « traditionnels »**

- „ **Dépasser les orientations habituelles de la gestion du risque**
- „ **De nouvelles distributions budgétaires**
- „ **De nouveaux modes de travail : l'ambition d'un changement des comportements et des cultures locales**
- „ **Des méthodologies à expérimenter, des dispositifs financiers à inventer**
- „ **Une légitimité des porteurs de projet à asseoir**



Intégrer la prévention du risque dans la dynamique de développement :
une voie prometteuse

- ~ **Les gains sont importants à l'échelle de chaque activité**
- ~ **Avec des investissements sensiblement limités**
- ~ **En privilégiant les actions les plus rapides de la gestion du risque**



QUI	QUOI	Echéance
Chef d'entreprise	Modifications internes Plan de secours interne	1 à 2 ans, voire 3 ans
Maire Préfet	Plan de secours municipal Plan de secours départementale	1 à 3 ans
Maire Préfet	Information préventive	1 à 3 ans
Propriétaire Maître d'œuvre	Construction logement neuf Réhabilitation de logement	Instantané si on sait quoi dire Programmes à 3 - 5 ans
Gestionnaire de réseau	Adaptation du réseau existant	3 à 5ans suivant urgence
Maire	Protections localisées	3 à 5 ans selon procédures
Etat	Renforcement des levées	5 ans voire 10 ans (pieds de levées)
Maître d'ouvrage ?	Ouvrage de régulation des débits	5 à 10 ans



Intégrer la prévention du risque dans la dynamique de développement :
une voie prometteuse

- ~ **Les méthodologies se rodent progressivement :**
 - „ **Diagnostic habitat**
 - „ **Diagnostic Entreprise**
 - „ **Diagnostic Agriculture**
 - „ **Diagnostic Services publics**



Intégrer la prévention du risque dans la dynamique de développement :
une voie prometteuse

~ **De nombreuses expériences concrètes balisent le terrain**

CCI Loiret

CDA Gard

ACRL

CG 30

CG 45

CG 92

Ville d'Orléans

POP Loire

Région Centre

Agglo Orléans

Agglo Saint Etienne

EPTB Vilaine

SMVO

Préfecture de Paris

DDE Finistère

Expériences européennes

Ville de Québec

...



Intégrer la prévention du risque dans la dynamique de développement :
une voie prometteuse

- ~ **Réduire les impacts sur l'ensemble du territoire :**
dans la zone inondable et en dehors
- ~ **Et redonner à chacun (habitant, entrepreneur, commune, intercommunalité, conseil général...) :**
conscience de sa part de responsabilité
conscience de l'ACTION EFFICACE QUE LUI SEUL PEUT MENER
sans devoir attendre qu'un autre acteur se substitue à lui

Asseoir le territoire sur une dynamique de développement durable